

cress Nouvelle-Aquitaine



ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE


Diagnostic
TERRITORIAL
DE GRAND COGNAC



INTRODUCTION

Avec près de 12,3 % des effectifs salariés privés de Grand Cognac, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente une part significative du développement économique du territoire, qui agit sur une pluralité de secteurs d'activités. Ce diagnostic réalisé par la CRESS et Grand Cognac, durant la période de crise sanitaire, a permis de comprendre les éléments constitutifs de l'ESS sur le territoire, d'identifier des enjeux locaux et préconisations d'orientations stratégiques pour la collectivité, les acteurs de l'ESS et les structures de l'économie conventionnelle.

Nous remercions les nombreux organismes et leurs représentant-es qui se sont associé-es à Grand Cognac et à la CRESS Nouvelle-Aquitaine pour construire ce document.

QU'EST-CE QU'UN DIAGNOSTIC ESS TERRITORIAL ?

Le diagnostic de territoire est vu comme « *un préalable à toute procédure territoriale et, de plus en plus, à toute action de développement local* ». Il permet **une meilleure compréhension du territoire** en participant à l'identification de ses atouts et faiblesses mais également des opportunités ou menaces présentes. Il a pour but d'accompagner « *un changement dans le comportement des acteurs et dans les transformations de l'espace, dans une perspective de développement territorial* ».

Le diagnostic apporte une meilleure connaissance des acteurs locaux, de leur vision du territoire ainsi que de leurs besoins via leur participation au processus d'élaboration du diagnostic.

Le diagnostic se compose de différentes phases et repose à la fois sur des données quantitatives chiffrées et sur des données qualitatives récoltées à la suite des rencontres et échanges avec les différents acteurs ou encore grâce à leur participation à un questionnaire.

Les participant-es peuvent être varié-es, élu-es, acteur-trices de l'ESS ou encore partenaires institutionnels. La contribution de ces acteurs divers, disposant de représentations différentes de leur territoire et d'intérêts pouvant être hétérogènes, à un projet commun, représente une opportunité. Celle de « *faire émerger un projet de territoire cohérent, avec complémentarité des espaces et coordination des acteurs, à différents niveaux d'organisation* ».

SOMMAIRE

- P.3 | L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- P.4 | LA PLACE DE L'ESS EN FRANCE, EN NOUVELLE-AQUITAINE ET EN CHARENTE
- P.5 | LE POIDS DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE DE GRAND COGNAC : UNE CONTRIBUTION À L'EMPLOI LOCAL NON NÉGLIGEABLE
- P.7 | RETOURS D'ENQUÊTE ET PERCEPTION DE L'ESS
- P.8 | LES 6 DIMENSIONS D'UTILITÉ SOCIALE DES STRUCTURES ESS DE GRAND COGNAC
- P.10 | 4 GRANDS ENJEUX DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE GRAND COGNAC
- P.12 | REGARDS CROISÉS DES ÉLUE-ES DE GRAND COGNAC
- P.13 | PRÉCONISATIONS D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
- P.14 | LA MÉTHODE
- P.15 | LA CRESS NOUVELLE-AQUITAINE

L'Économie Sociale et Solidaire

Forte de 200 ans d'existence, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) porte le choix d'une alternative au modèle économique conventionnel. L'ESS promeut un modèle de développement résilient, fondé sur la vitalité citoyenne, ancré sur les territoires et pour lequel la création de richesses est compatible avec la protection des ressources. Sa volonté de répondre au mieux aux besoins des citoyen·nes et des territoires a conduit à des propositions et des réalisations en faveur d'une transformation sociale nécessaire.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre et de développement économique qui rassemble les entreprises cherchant à concilier solidarité, performances économiques, sociales et environnementales.

Aujourd'hui plus que jamais, l'ESS est une économie animée par ce qu'elle porte plutôt que par ce qu'elle rapporte. À l'heure des grands enjeux de notre époque, nous privilégions une organisation de la société et de son activité basée sur l'égalité, la solidarité, la prise en compte des questions environnementales et la juste distribution des richesses. Nous poursuivons la construction d'un modèle de société pour lequel la rétribution du capital et le modèle consumériste ne sont plus la priorité.

L'ESS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

➤ Un modèle de société

L'ESS est un modèle de société porteur de **solutions concrètes** à l'échelle des **territoires**, au service de **l'intérêt général** et des **besoins collectifs** :

- **Du pouvoir d'agir** pour les habitants de tous nos territoires ;
- **De l'activité, des emplois** proches et utiles au sein d'entreprises « à portée » de nos lieux de vie ;
- **Des solutions prometteuses**, innovantes, qui gagnent à être connues, reconnues et déployées en réponse aux besoins d'aujourd'hui et de demain ;
- **Un ancrage territorial**, un caractère non délocalisable des activités et des emplois.

➤ Une pluralité d'actrices et d'acteurs

Nous sommes des **femmes et des hommes** qui travaillons pour la réinsertion, la culture, la lutte contre l'exclusion, la protection de l'environnement, la santé, le sport, les loisirs, le tourisme, les initiatives de développement local, la solidarité internationale, l'emploi... De l'action sociale aux activités financières et d'assurance, **nous intervenons dans tous les secteurs économiques.**

Nous avons des activités, des parcours, des dimensionnements, des statuts et des projets très variés. Nous sommes autant de personnes mobilisées.

Tout le monde bénéficie collectivement et quotidiennement des services et des produits issus du secteur de l'ESS.

➤ L'ESS en Nouvelle-Aquitaine : la performance au service des compétences

En Nouvelle-Aquitaine comme sur l'ensemble des territoires, nos associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises commerciales de l'ESS concilient performance et utilité sociale.

21 143 établissements
(soit 9,8 % des établissements publics et privés)

219 186 salarié·es
(soit 11,5 % de l'emploi public et privé)

1,3 million de bénévoles
(source : le Mouvement Associatif de Nouvelle-Aquitaine)

6,2 milliards d'euros de masse salariale brute
(source : Flores, 2018)

La place de l'ESS en France, en Nouvelle-Aquitaine et en Charente



2 320 553 salariés-es
soit **10,1 %** du total des salariés-es

219 186 salariés-es
soit **11,5 %** du total des salariés-es

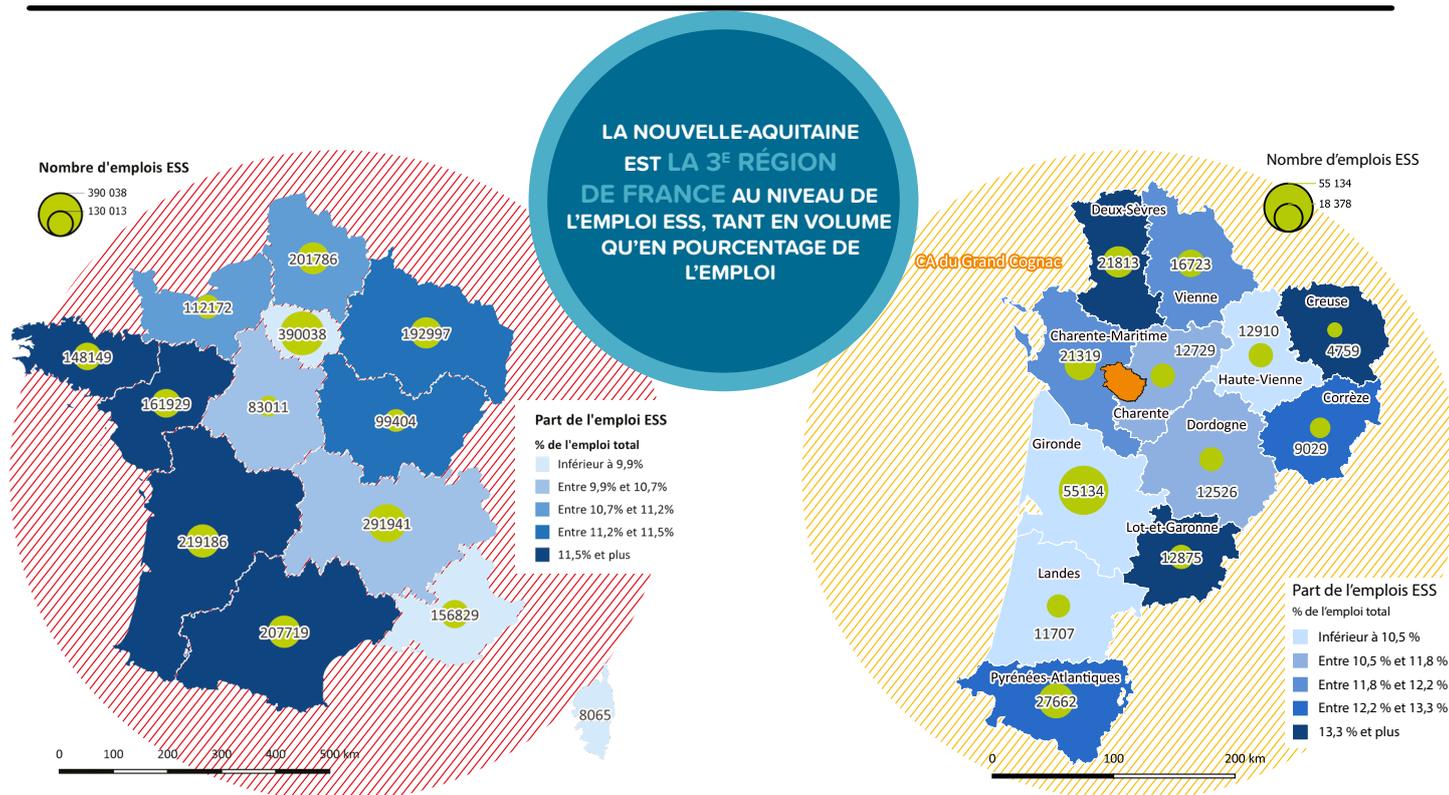
12 700 salariés-es
soit **11,7 %** du total des salariés-es



212 718 établissements
employeurs

21 143 établissements
employeurs

1 138 établissements
employeurs



Famille	ÉTABLISSEMENTS						EFFECTIFS SALARIÉS AU 31/12/2018					
	Nombre			Part			Nombre			Part		
	France	NA	Charente	France	NA	Charente	France	NA	Charente	France	NA	Charente
Associations	179 565	17 537	922	84 %	83 %	81 %	1 787 426	158 579	9 346	77 %	72 %	73 %
Coopératives	23 880	2 689	151	11 %	13 %	13 %	303 916	35 268	2 236	13 %	16 %	18 %
Mutuelles	7 329	774	58	3 %	4 %	5 %	132 915	17 805	956	6 %	8 %	8 %
Fondations	1 944	143	7	1 %	1 %	1 %	96 296	7 534	191	4 %	3 %	2 %
Total ESS	212 718	21 143	1 138	100 %	100 %	100 %	2 320 553	219 186	12 729	100 %	100 %	100 %

Les chiffres de l'ESS à Grand Cognac : une contribution à l'emploi local non négligeable

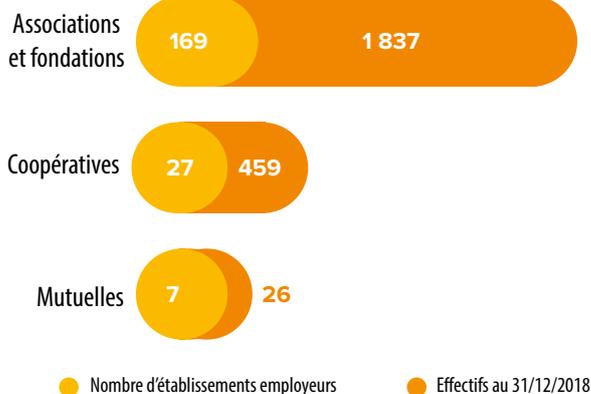
L'ESS représente sur la Communauté d'agglomération de Grand Cognac 9,4 % des emplois salariés et 12,3 % des emplois salariés privés, avec plus de 2 322 personnes salariées réparties dans 203 établissements.

Répartition des structures ESS par commune

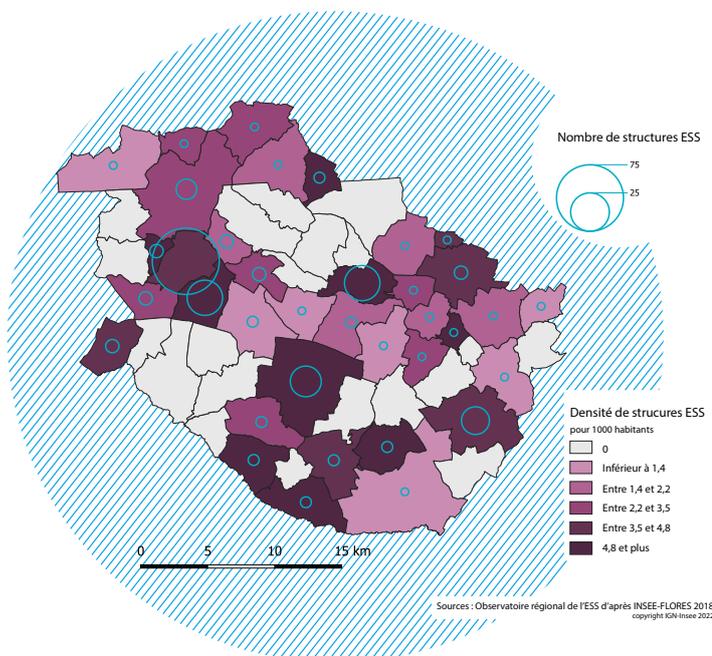
 **Note de lecture :**

Parmi les 56 communes constituant Grand Cognac, 36 disposent d'au moins 1 établissement de l'ESS sur leur territoire. La commune de Cognac en compte 75, soit près de 37 % du total. Pour autant, il est à noter un quadrillage territorial assez homogène géographiquement, avec plusieurs pôles de concentration ESS autour de Jarnac, Segonzac et Châteauneuf-sur-Charente, qui s'expliquent aisément par la disposition administrative des anciennes Communautés de Communes. Au-delà du constat, nous pouvons établir l'opportunité pour les politiques publiques de s'appuyer sur un maillage dense et transverse pour établir des actions et projets à l'ensemble des administrés.

Les différentes familles ESS de Grand Cognac



Source : INSEE Flores 2018 ; traitement CRESS NA



Sources : Observatoire régional de l'ESS d'après INSEE-FLORES 2018
copyright INSEE 2022

Les associations non-employeuses font statutairement partie de l'Économie Sociale et Solidaire, mais n'apparaissent pas dans les données quantitatives principalement centrées sur l'emploi présentées tout au long de ce diagnostic. Il est cependant important de rappeler que malgré l'absence de salariées dans un grand nombre d'associations, celles-ci sont tout de même à l'origine de nombreuses activités, le travail effectué par les bénévoles étant essentiel pour les territoires, notamment ceux identifiés en « zone blanche » sur la carte.

Nous estimons qu'il y a actuellement entre 74 000 et 78 000 bénévoles sur le département de la Charente (estimation France Bénévolat-Recherches&Solidarités), ce qui constitue **une véritable richesse en termes de forces vives citoyennes, d'utilité publique et de solidarité.**

Les secteurs ESS de Grand Cognac

Secteurs	Structures ESS		Emploi non-annexes	
	Nombre	%	Nombre	%
 Action sociale	30	15%	985	42%
 Services divers	44	22%	588	25%
 Enseignement	18	9%	314	14%
Non-classés	33	16%	144	6%
 Activités financières et d'assurance	19	9%	122	5%
 Sports et loisirs	37	18%	80	3%
 Santé humaine	5	2%	40	2%
 Arts et spectacles	14	7%	32	1%
 Agriculture, industrie, construction	3	1%	17	1%

 **Note de lecture :**

En termes de répartition par secteurs, l'ESS dans le territoire de Grand Cognac est en premier lieu représenté par les acteurs de l'action sociale (42 % des structures du secteur) et près de 1 000 salarié-es. S'ensuit le secteur des services divers (activité d'hébergement/restauration, de soutien aux entreprises et de commerce) avec 21,6 % des établissements concernés et 588 salarié-es, dont près de 500 dépendent de Océalia, une coopérative agricole spécialisée dans le commerce de gros. ▶

Enfin, on note que le secteur des **sports et loisirs** représente **18,23 %** des établissements ESS du territoire. Les « non-classés », 3^{ème} en nombre d'établissements, regroupent des établissements dont l'activité n'a pas été associée au bon secteur. En réalité, les établissements y étant

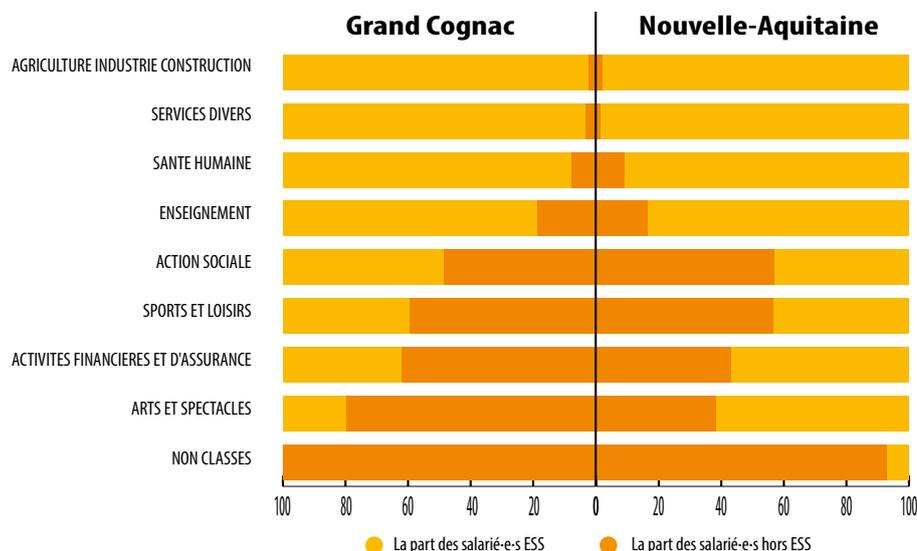
regroupés devraient être reventilés dans les autres secteurs. Cela fausse en partie ce classement.

Une analyse de ces structures « non classées » (dont le code APE attribué par l'INSEE lors de l'inscription au répertoire SIRENE est 94.99) a permis de constater que beaucoup sont des

associations mal classées et pourraient être rattachées pour la plupart aux secteurs des arts et spectacles (29 %), du soutien aux entreprises (25 %), des sports et loisirs (17 %) et de l'action sociale (17 %).

Part de l'ESS dans les établissements et les effectifs, selon le secteur d'activité

Sur Grand Cognac et en Nouvelle-Aquitaine



Note de lecture :

Les secteurs « Sports et loisirs », « Arts et spectacles » ainsi que « non-classés » sont, pour les effectifs hors-ESS, soumis au secret statistique. Le nombre d'établissements hors-ESS dans ces secteurs étant nul ou négligeable, une estimation du poids de l'ESS à 100 % dans ceux-ci est donc appropriée.

Une particularité territoriale sur la part de l'emploi ESS dans différents secteurs

L'analyse de la répartition ESS/hors ESS : deux rapports d'étonnement

D'abord, nous pouvons noter que l'ESS représente la (quasi) totalité des structures dans les activités de « sports et loisirs » (comparativement à un poids de 50 % au niveau régional), mais également des « arts et spectacles » (20 % au niveau régional). Une particularité significative alors que la crise sanitaire a réorienté les critères d'implantation des actifs. En effet, une étude Ifop¹ dévoile que « *près d'un tiers des actifs habitant des villes de plus de 100 000 habitants envisagent de déménager de leur logement actuel, encouragés par le développement du télétravail et l'essor des nouvelles organisations du travail. Ce taux atteint même 44 % chez les jeunes actifs de moins de 35 ans* ». De surcroît, plusieurs études (Le Baromètre des Territoires/Villes de France/Banque des Territoires...) démontrent que les critères d'attractivité d'un territoire se concentrent

désormais autour de l'accès aux commerces de proximité, aux services public, et à une offre culturelle et de loisirs/sports. **Le poids de l'ESS dans ces deux secteurs clés, corrélé à la propension des acteurs ESS à coconstruire des politiques publiques, s'avère être un atout de poids pour l'attractivité du territoire.**

A contrario, l'absence de représentation ESS dans le secteur clé de la « santé humaine » (10 % au niveau régional) constitue un levier d'avenir, notamment en matière de « silver économie », pour laquelle l'ESS est porteuse d'innovation².

1. www.ifop.com/publication/39988/

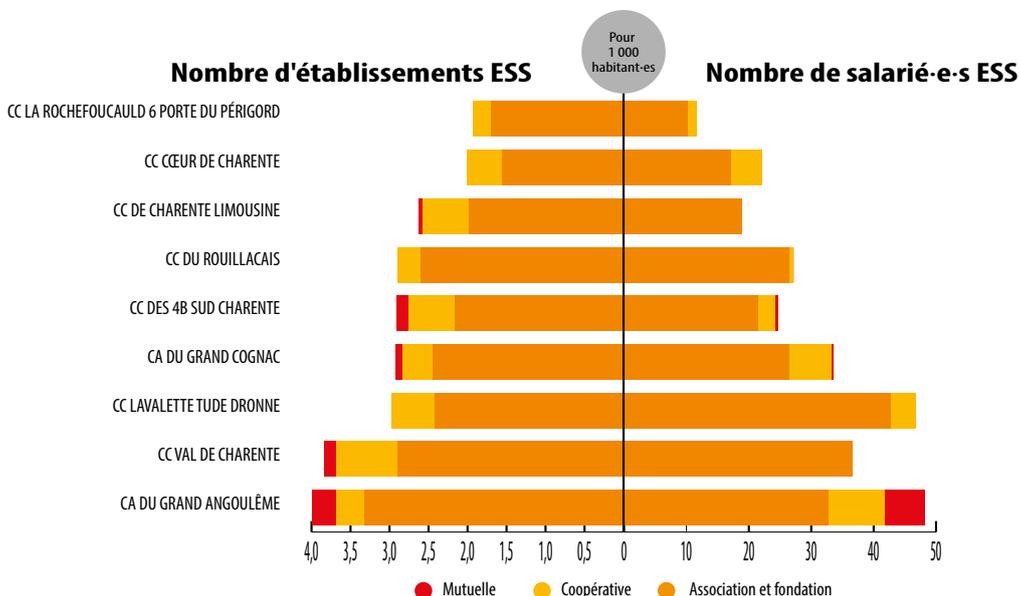
2. Cf. les magazines issus des 5^e et 6^e Forums nationaux de l'ESS, en 2019 et 2021

Comparaison territoriale : Grand Cognac en perspective d'autres EPCI

Densité des établissements ESS selon la famille juridique

Note de lecture :

Cette analyse de la dynamique territoriale ESS par le prisme de la densité, masque des réalités locales, notamment le fait que, sur Grand Cognac, une dizaine d'établissements emploient chacun plus de 50 salarié-es.



Retours d'enquêtes et perception de l'ESS

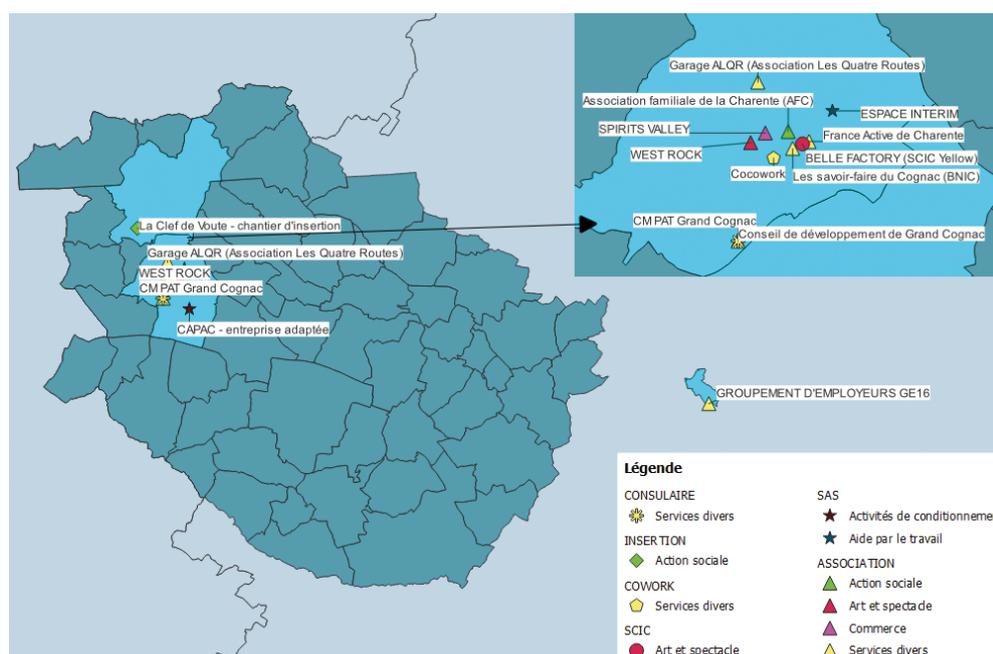
Pour mener à bien l'enquête de territoire, une liste d'organisations et de partenaires a été constituée avec la collectivité. Elle intègre des structures aux métiers complémentaires et dont l'activité se déploie sur l'ensemble du territoire de Grand Cognac.

Le travail mené tout au long de ce diagnostic a permis de préciser la manière dont l'ESS est perçue par le public. Cette perception permet d'affiner les premiers leviers (atouts à valoriser, faiblesses à améliorer) pour renforcer la place de l'ESS et optimiser ses conditions de développement.

L'ESS : une alternative à l'économie conventionnelle

L'ESS est parfois identifiée (par les pouvoirs publics, les entreprises, le grand public) comme autant d'acteur-trices économiques qui interviennent dans une logique de sous-traitance à l'économie conventionnelle. Pourtant, société civile et organisations professionnelles démontrent une appétence accrue pour rendre compatible le développement économique, le bien-être personnel et l'adaptation aux urgences climatiques. De ce point de vue, l'ESS doit être perçue comme une réelle alternative à l'économie conventionnelle. Les points soulignés par les acteur-trices sont :

- L'absence de recherche de profits individuels,
- Le souci d'un développement pérenne, responsable, respectueux,
- Le fait de permettre à l'Humain de profiter de la richesse qu'il produit via la place centrale accordée au bien-être des travailleurs,
- La place occupée par l'ESS pour répondre aux besoins non couverts par l'État et les entreprises.



L'ESS : de l'importance de l'ancrage territorial

L'ancrage territorial de l'ESS est identifié comme un de ses attributs majeurs. Il permet de répondre aux besoins des habitant-es, mais également à ceux du territoire dans son ensemble ; par la valorisation des forces qui le composent, tant sur le domaine environnemental (intérêt général plutôt que financier) que social (lutte contre l'exclusion, lien social) et économique (emploi non délocalisable, activités à forte plus-value). Cet ancrage permet aussi la stimulation des échanges entre acteurs et induit une complémentarité et une entraide bénéfiques pour le territoire, tout en permettant la participation des habitant-es aux grands enjeux du développement de leur territoire.

L'ESS : un vecteur de lien social

Le volet social et la vocation inclusive de l'ESS sont les plus évoqués par l'ensemble des acteur-trices. Pour une grande partie des personnes interrogées, la notion de solidarité est intimement liée à l'ESS. À leurs yeux, l'ESS concourt à la création de lien social en permettant aux individus de se rencontrer et d'échanger.

Les 6 dimensions d'utilité sociale des structures ESS de Grand Cognac

Pour chaque établissement, l'identification et la mesure de son utilité sociale permet de comprendre la plus-value de l'ESS, en allant au-delà de la création d'emplois ou de la mesure du chiffre d'affaires. Cette notion est donc importante à prendre en compte, afin d'avoir une meilleure appréciation des effets positifs du développement de l'Économie Sociale et Solidaire pour le territoire.

1 La dimension économique

Elle n'est pas propre à l'Économie Sociale et Solidaire, il s'agit de la contribution au développement économique du territoire via le développement de l'emploi, que cela soit directement avec l'embauche de salariés mais également de façon indirecte avec la mise en place de services permettant de faciliter l'accès à l'emploi. Cette dimension prend aussi en compte les coûts évités à la société, par exemple via la réinsertion professionnelle d'individus telle que pratiquée par les ateliers et chantiers d'insertions (ACI) - permettant de réduire certaines dépenses publiques - ou encore la mise en place d'activités répondant à des besoins non satisfaits par l'économie conventionnelle. C'est dans ce cadre qu'intervient notamment l'**association ADRESSE à Cognac**.

Association ADRESSE :
Structure d'insertion par l'activité économique, ADRESSE a pour objet d'entreprendre toute action visant à la relance économique et sociale des chômeurs de l'arrondissement de Cognac.

2 La dimension sociale

ESAT l'Arche à Cognac :

Service d'aide par le travail et soutien médico-social, porté par l'association l'Arche en Charente. L'action principale est la prise en charge, l'accompagnement et l'insertion dans le milieu professionnel des personnes en situation de handicap.

Cette dimension prend en compte les actions et projets permettant la réduction de tous les types d'inégalités entre les individus. Nous pouvons par exemple compter ici les actions des structures permettant au plus grand nombre l'accès à la culture ou à des activités. Les établissements permettant le développement des personnes en situation de handicap (établissements et service d'aide par le travail - ESAT), tel que l'**ESAT l'Arche à Cognac**, peuvent aussi être cités.

3 La dimension sociétale

PAT Grand Cognac :

Lancé sur la fin de l'année 2020, cette démarche participative vise avant tout à accompagner le développement de modes de production et de consommation durables sur le territoire. Ainsi, plusieurs structures locales de l'ESS ont participé aux différents groupes thématiques (Économie, Environnement, Société...) afin de proposer des actions concrètes. C'est le cas notamment de l'entreprise adaptée CAPAC ou de l'association Régalade, mobilisées sur le thème de l'alimentation responsable.

La dimension sociétale se concentre sur les projets permettant la création de lien entre les acteurs et favorisant la coopération entre les individus ou à l'échelle du territoire. Les établissements de l'Économie Sociale et Solidaire, via leur gouvernance, permettent cette coopération à l'échelle des structures. Nous pouvons illustrer cette dynamique sur le territoire de Grand Cognac avec la synergie développée entre **les acteurs fédérés par le Programme Alimentaire Territorial**. Nous pouvons également considérer que les nombreux clubs de sport ou les associations culturelles du territoire participent à la création de lien entre les habitants.



4 La dimensions politique

Association Les Quatre Routes :

Garage solidaire permettant d'apporter une réponse complète aux problématiques de mobilité des personnes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, et ce dans une perspective d'accès à l'emploi.

Elle s'intéresse aux apports de l'Économie Sociale et Solidaire et à l'évolution de la société. Les valeurs portées par les structures de l'ESS et leur propension à mettre en place des innovations sociales permettent une alternative à l'économie conventionnelle. La promotion de l'intérêt collectif prôné par l'ESS plutôt que l'enrichissement personnel apparaît alors comme une manière de changer la représentation de l'économie, voire de la société, portée par les modèles actuels.

5 La dimension environnementale

Association Perennis :

Gestionnaire de sites naturels, l'association est un lieu d'expérimentation, de mise en pratique, d'évaluation et de validation des réflexions nouvelles en termes d'éducation, de gestion de l'environnement ou de portée des enjeux environnementaux à la connaissance du grand public et du public scolaire.

La prise en compte des questions environnementale apparaît aujourd'hui plus que jamais comme dépendante de l'intérêt général. Au sein de cette dimension, nous trouvons ainsi toutes les activités de protection de l'environnement ou d'éducation à l'environnement, à l'image de celles menées par l'**association Perennis**. De manière plus globale, toutes les actions mises en place par des structures permettant de réduire l'impact écologique de leurs activités peuvent y figurer.

6 La dimension d'épanouissement

Enfin, la dimension d'épanouissement se concentre sur les actions permettant le développement et le bien-être des individus. Cela concerne donc des domaines variés permettant l'amélioration du cadre de vie des personnes et leur donnant la possibilité de développer leurs compétences et capacités. Il peut donc s'agir de la mise en place de services permettant l'accroissement de la mobilité sur le territoire, ou de structures élaborant des ateliers culturels permettant aux individus d'exprimer leur créativité, comme l'**Association Socio-Éducative de la Région Cognac**. Ces activités peuvent dans un même temps appartenir à la dimension sociale, selon les individus auxquels elles s'adressent.

Association Socio-Éducative de la Région de Cognac :

Elle a pour but de lutter contre l'exclusion et tous les phénomènes qui la génèrent, au travers de 3 centres sociaux, une salle de spectacle, l'organisation de séjours pour les familles, la mobilisation de dispositifs d'insertion, de formation, d'hébergement, de prévention spécialisée...

4 grands enjeux de l'ESS sur le territoire de Grand Cognac

➤ Interconnaissance et mise en réseau des acteur-trices du territoire

OBJECTIF :
ACCROÎTRE
LES COOPÉRATIONS

Les résultats de ce diagnostic semblent indiquer que si les acteur-trices de même famille ou de même secteur ont l'habitude de coopérer sur des projets, il n'y a pas ou peu de coopération plus générale et d'échange entre structures de différents modèles juridiques. Il s'agit pourtant d'un élément crucial en faveur d'un changement d'échelle de l'ESS. En effet, les coopérations permettent la mutualisation de moyens, la mise en place de fonctions supports collectives, le renforcement de l'indépendance des PME (coopératives d'achat, coopératives d'artisans, coopératives agricoles...) et de leur autonomie face aux grands groupes, et garantissent qu'une part importante de la valeur créée reste sur le territoire. **Une dynamique forte de mise en réseau des acteur-trices de l'ESS sur le territoire de Grand Cognac offre 3 axes de développement :**

- Des partenariats entre les entreprises de l'ESS et la collectivité dans le cadre d'une politique d'achats publics responsables,
- Des partenariats entre les entreprises de l'ESS et les entreprises privées hors ESS, via des politiques RSE notamment mises en place par l'industrie (exemple des « grandes maisons » présentes sur Grand Cognac). Ceci étant, l'enjeu réside dans la capacité du territoire à intégrer des entreprises ESS dans des clubs d'entreprises et/ou renforcer leur légitimité au sein de clusters, donc de percevoir l'ESS comme des acteur-trices économiques,
- Des outils pour renforcer les partenariats avec les entreprises du territoire. Au-delà de la volonté d'intégrer plus et mieux l'ESS, il s'agit également d'instaurer des outils facilitant ces partenariats : mécénat de compétences, fonds de dotation territorialisé, groupement d'intérêt économique, etc.

➤ Sensibilisation des élu-es et des agent-es de Grand Cognac

OBJECTIF :
AMPLIFIER LE RÔLE
DE L'ESS AU CŒUR
DES POLITIQUES
PUBLIQUES

Le changement d'échelle de l'ESS ne pourra s'accomplir pleinement qu'à travers la co-construction de politiques publiques, où collectivités territoriales, services de l'État mais aussi partenaires tels que la Banque des Territoires ou Bpifrance, œuvrent conjointement avec les acteur-trices de l'ESS pour développer le territoire. **Pour cela, faire connaître et reconnaître l'ESS auprès des politiques publiques, en diffusant les principes et valeurs de l'ESS au-delà d'un premier cercle d'initiés, est donc un enjeu majeur.**

Pour ce faire, des modules pédagogiques de sensibilisation et de formation à destination des élu-es et agents de la fonction publique territoriale nécessitent de cibler les délégations, directions et services pertinents : développement économique, commande publique, insertion et emploi, représentants de la vie associative, animateur-trices des territoires...

> Accompagnement des porteurs de projet ESS

La jeunesse est un enjeu fort pour le territoire de Grand Cognac. En effet, la plupart des structures ont souligné l'importance du lien à faire avec les jeunes et la difficulté de les faire rester sur le territoire.

Pour les acteur-trices, il est essentiel de repositionner la question du sens et des valeurs à véhiculer auprès des jeunes du territoire, notamment via la découverte du milieu associatif et la sensibilisation à l'entrepreneuriat social et solidaire. Cela répondrait ainsi à plusieurs enjeux essentiels et notamment :

OBJECTIF 1 :

SUSCITER
L'ENTREPRENEURIAT
DES JEUNES

- L'émancipation des jeunes et leur faculté à être « entrepreneurs de leur vie »,
- L'égalité des chances et l'inclusion sociale, en particulier pour les jeunes en décrochage scolaire ou issus de territoires isolés,
- La capacité des jeunes à être acteurs de la société, au service notamment de la transition écologique et du vivre-ensemble,
- La lutte contre les plafonds de verre dans le monde du travail,
- L'émergence d'une économie plurielle, donnant toute sa place aux modèles associatifs et coopératifs.

OBJECTIF 2 :

DÉVELOPPER
DES ACTIVITÉS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'accompagnement est essentiel pour tous les porteurs et porteuses de projet, en amont même de l'idéation et jusqu'à la consolidation d'un projet. Être challengé, entouré et conseillé constitue un véritable atout pour concrétiser un projet à utilité économique, sociale, environnementale ou solidaire.

Les projets d'utilité sociale étant spécifiques et souvent novateurs en termes de modèles, de financement et de gouvernance, ils demandent aux accompagnateur.trice.s des compétences spécifiques. Si l'écosystème classique de l'entrepreneuriat est accessible aux porteur.euses de projet ESS, il peut s'avérer limité pour répondre à certaines spécificités d'un projet ESS : gouvernance multi-acteurs, impact social, formes juridiques spécifiques, modèles économiques hybrides, etc.

Pour cela, il existe un écosystème ESS dense pour mailler le parcours entrepreneurial ESS à travers des dispositifs dédiés : des programmes d'accompagnement des premiers pas, des pré-incubateurs, des incubateurs, des couveuses, des coopératives d'activités et d'emplois, des pépinières, des espaces de coworking...

> Transition Écologique et Énergétique (TEE) par l'ESS

La TEE est dorénavant intégrée dans de nombreuses politiques publiques d'intervention. Elle est notamment au centre des réflexions pour un développement économique plus sobre et plus durable. Elle passe par une transformation des systèmes actuels de production, de consommation et de vie vers des modèles plus soutenables, respectueux du vivant et de l'environnement.

L'un des défis majeurs est de développer l'économie circulaire. Des associations et des coopératives se sont engagées en faveur du réemploi, de la réutilisation et du recyclage des produits en fin de vie depuis les années 60. Nombreuses sont celles qui ont diversifié leurs activités pour répondre aux besoins locaux émergents. L'économie circulaire propose un modèle alternatif de développement économique et ouvre des perspectives pour les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire. Le développement des différentes filières de l'économie circulaire et ses liens évidents avec l'ESS s'étend des citoyens, aux entreprises, aux structures de l'ESS et à la communauté d'agglomération.

OBJECTIF :

EXPÉRIMENTER LE RÔLE
DE L'ESS EN MATIÈRE
DE TEE, À TRAVERS
L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Regards croisés des élue·es de Grand Cognac

> L'ESS sur Grand Cognac :

Un axe de développement territorial

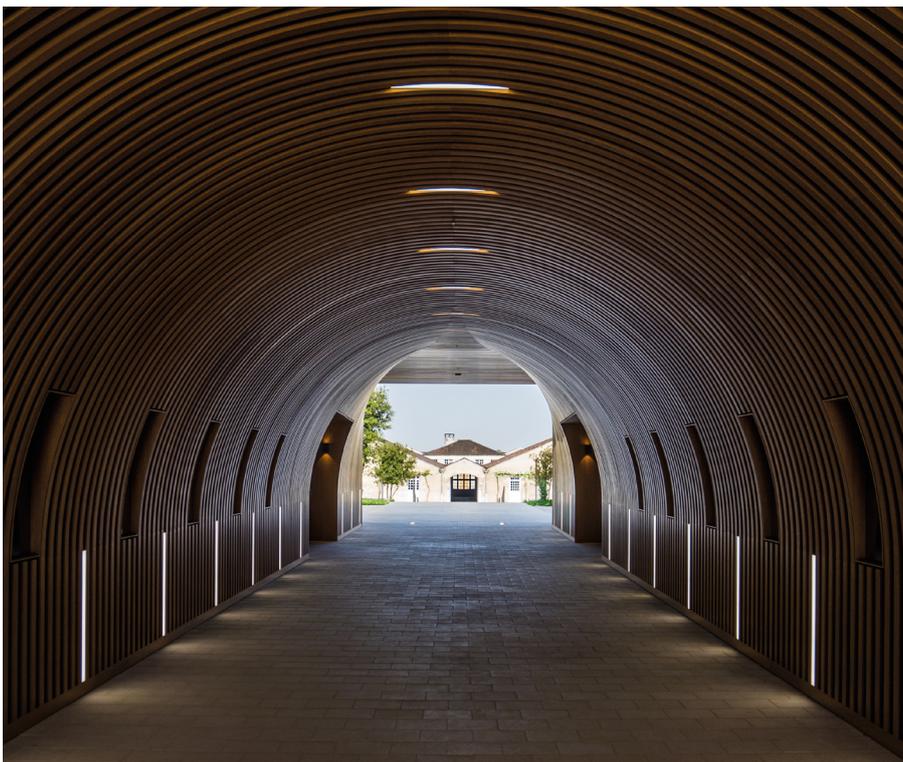
Les enjeux de développement territorial identifiés, en lien avec l'ESS :

- Attractivité territoriale
- Qualité de vie
- Actions collectives de proximité
- Foncier
- Insertion des jeunes
- Mobilité
- Lien entre « urbain » et « rural »

Un levier pour un territoire en transition

Les projets engagés et structurants, pouvant s'appuyer sur l'ESS :

- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) approuvé en avril 2021
- Le Programme Alimentaire Territorial (PAT)
- Le Plan Global de Déplacement adopté en 2019
- Le Programme Local pour l'Habitat 2020-2026
- La coordination du Projet Educatif de Territoire (PEdT)



À noter :

La TEE (Transition Écologique et Énergétique) aura été une problématique constante, citée par les acteurs ESS tout au long de ce diagnostic, en signifiant la volonté d'un rôle que peut jouer l'ESS en accompagnement des politiques publiques... Deux projets structurants du territoire ont été repérés comme moteur pour intégrer plus et mieux l'ESS sur ces enjeux : **le Programme Alimentaire Territorial (PAT) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. L'intégration des structures ESS dans les schémas de concertation ou groupes de travail pourraient leur permettre d'identifier des solutions porteuses, de faciliter la mise en coopération d'acteurs...

Préconisations d'orientations stratégiques

Ces propositions sont issues du travail effectué par les acteurs présents lors du séminaire dédié. Cette réflexion collective menée durant le diagnostic permet de présenter des pistes d'actions pouvant s'intégrer dans une politique de soutien à l'ESS, et répondant le plus possible aux besoins des structures du territoire.

➤ **Axe A : déployer les conditions nécessaires à l'interconnaissance des structures de l'ESS, aux coopérations entre organisations**

Initier et animer des temps d'interconnaissance, de rencontre entre les structures ESS du territoire, entre les structures ESS et hors ESS du territoire, mais également avec les élu·es et technicien·nes de Grand Cognac.

- Proposer des temps de formation, des ateliers d'échange de pratiques sur des sujets communs
- Permettre la reconnaissance, la communication et la valorisation d'actions portées par les structures
- Développer et favoriser les coopérations locales sur les achats socialement responsables
- Favoriser les espaces d'échange autour de projets moteurs du territoire
- Développer et clarifier la chaîne d'accompagnement et de financement ESS du territoire
- Asseoir la place de l'ESS dans la chaîne d'accompagnement et de financement hors ESS

➤ **Axe B : développer et structurer la sensibilisation, formation, acculturation à l'ESS sur l'ensemble du territoire**

Mieux comprendre l'ESS et mieux connaître les structures ESS du territoire, ainsi que les projets portés par ces dernières :

- Formaliser des instances de travail pour construire, valider et suivre une feuille de route ESS
- Garantir une sensibilisation de tous les publics autour de l'ESS et de ses projets locaux
- Favoriser le pouvoir d'agir, la prise d'initiatives
- S'appuyer sur des projets locaux ou sur des démarches nationales comme levier de communication
- Renforcer la visibilité des projets ESS, rendre compte des actions en faveur des administré·es
- Permettre l'appropriation des enjeux et favoriser la participation citoyenne

➤ **Axe C : développer la coopération autour des enjeux de transition écologique et sociale, en lien avec le projet de territoire**

- Permettre aux structures ESS de mieux connaître les besoins et enjeux identifiés par la collectivité, et donc être force de proposition pour y apporter des solutions
- Organiser, prioriser et fédérer autour de projets ciblés (énergie, agriculture, mobilité, économie circulaire...)
- Identifier les partenariats possibles avec les territoires proches (Saintes, Angoulême)
- Renforcer le développement des structures du territoire
- Favoriser les synergies, les transferts de compétences et les savoir-faire

Il est important de noter que ces propositions doivent être soumises aux parties prenantes de ce diagnostic (collectivité, structures et réseaux de l'ESS), pour faciliter leur appropriation, en optimisant la plus-value d'une stratégie de développement de l'ESS par le biais d'une feuille de route opérationnelle. C'est pourquoi nous suggérons une méthodologie d'accompagnement qui permettrait, *in fine*, de valider collectivement une feuille de route structurante et structurelle pour l'ensemble du territoire.

La méthode

Le diagnostic de territoire est vu comme « un préalable à toute procédure territoriale et, de plus en plus, à toute action de développement local ». Le diagnostic territorial a plusieurs intérêts : il permet une meilleure compréhension du territoire en participant à l'identification de ses atouts et faiblesses, mais également des opportunités ou menaces présentes. Il a pour but d'accompagner « un changement dans le comportement des acteurs et dans les transformations de l'espace, dans une perspective de développement territorial ».

> Les entretiens individuels

Entre avril et juin 2021, 11 entretiens individuels ont été réalisés avec des acteur-trices de Grand Cognac pour mieux cerner leur vision du territoire.

Considérant le contexte sanitaire durant lequel ils se sont déroulés, la majorité d'entre eux a été réalisée en visioconférence.

Objectif : mieux cerner leur vision du territoire

La liste des personnes et structures concernées a été co-construite et validée par le Comité Technique chargé du bon déroulement du diagnostic. Le choix de ces acteurs s'est basé sur le statut des structures et sur leurs secteurs d'activités, afin d'assurer une variété des personnes interrogées.

À noter que 3 structures, qui avaient été sélectionnées au préalable, n'ont pas répondu aux sollicitations d'entretiens.

La grille d'entretien

« **Un aperçu subjectif de la situation d'un territoire est obtenu grâce au regard et à la connaissance d'un de ses acteurs.** »

Afin d'avoir une vision assez large de la réalité de la structure et de sa connaissance du territoire, le questionnaire s'articule autour de 5 grandes entrées.

Le questionnaire s'intéresse tout d'abord à la **structure interviewée** : description factuelle, valorisation de son action, ancrage dans le réel de son activité. Ensuite, il s'attache à comprendre **l'environnement de travail** de la structure interviewée afin de cartographier l'écosystème, d'analyser ses relations et de porter un regard sur les capacités de développement. La 3^{ème} partie du questionnaire cherche plutôt à aborder **la connaissance de l'ESS, du territoire et des dynamiques locales**. La 4^{ème} partie encourage à se décentrer de son activité pour analyser les problématiques générales du territoire dans le but d'**identifier des besoins**. Enfin, la 5^{ème} partie permet de comprendre et d'analyser comment les structures interviewées ont fait face à **la crise sanitaire actuelle**, en examinant les conséquences positives ou négatives de celle-ci sur chaque activité.

> Le séminaire d'intelligence collective

Un séminaire d'intelligence collective a été organisé en présentiel, le 8 juin 2021, afin d'exploiter les premiers éléments du diagnostic et de **dépasser le stade des constats pour explorer des idées de pistes d'action**. Afin de régénérer le groupe et d'avoir une vision plus large et fidèle à la réalité, de nouvelles structures du territoire ont été invitées à participer à ces temps, en concertation avec la communauté d'agglomération.

Il avait pour objectif de **rendre compte des premiers constats issus des entretiens individuels et de creuser les thématiques émergentes**. Cet atelier a également permis d'identifier les forces, faiblesses et opportunités de développement de l'ESS sur le territoire de Grand Cognac.

La CRESS porte l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme une alternative au modèle de l'économie conventionnelle

Consciente des enjeux de l'Économie Sociale et Solidaire, la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire) se positionne comme le moteur des transitions nécessaires à notre société et à notre économie.

► Un ancrage territorial

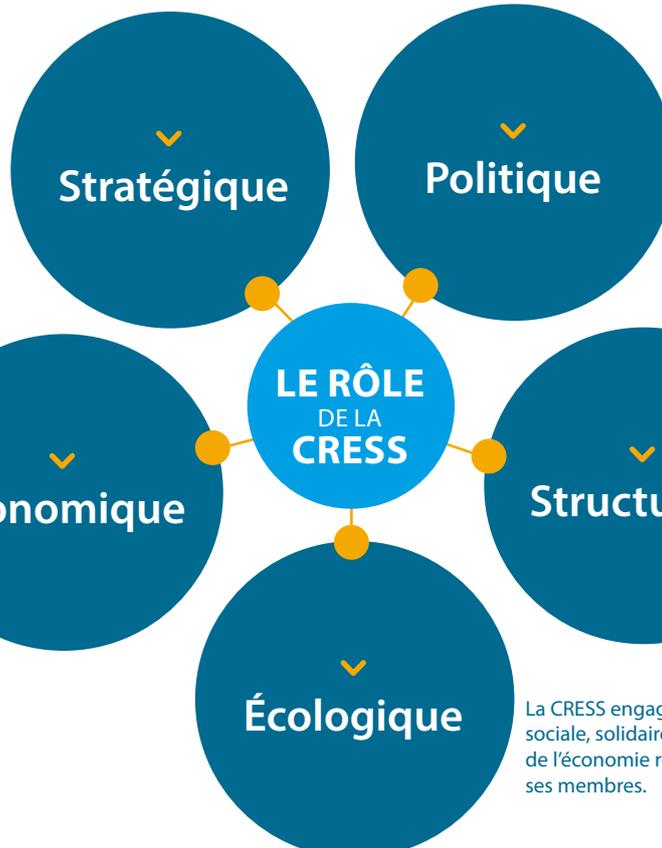
La CRESS Nouvelle-Aquitaine est accélératrice de cette Économie Sociale et Solidaire. D'intérêt général et dans le respect du principe de subsidiarité, elle a vocation à défendre, promouvoir, développer, fédérer et outiller efficacement l'ESS sur notre territoire. La CRESS est une association qui représente les 22 600 organisations ESS en Nouvelle-Aquitaine. Elle compte 15 salariées basées à Poitiers, Limoges, Bordeaux et Pau, 43 membres du conseil d'administration et 250 têtes de réseaux et organisations ESS adhérentes.

► Une reconnaissance nationale

En France, 18 Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire tirent leur légitimité de la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS, qui reconnaît leur rôle et leurs missions. Elles siègent toutes à ESS France, la Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire. Chaque CRESS réunit des entreprises, des fédérations, des réseaux et des syndicats d'employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire comme les associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales auxquelles elle apporte une voix commune.

LES MISSIONS DE LA CRESS NOUVELLE-AQUITAINE

La CRESS développe la culture de la transformation sociale et de la coopération. Elle renforce la capacité des organisations ESS à coopérer pour répondre aux défis sociétaux et territoriaux.



La CRESS est l'instance de représentation de l'ESS. En tant qu'Assemblée régionale des organisations et réseaux de l'ESS, elle porte l'Économie Sociale et Solidaire comme un projet global, qui par ses pratiques et valeurs est au cœur des grands enjeux et débats de société.

La CRESS est un réseau aidant les entreprises et les acteurs de l'ESS à dynamiser leurs projets. Elle veille à la pluralité des expériences, des dynamiques, à la diversité des dispositifs d'appui et de leurs portages. Elle vise aussi au renforcement des financements au bénéfice des structures de l'ESS.

La CRESS renforce l'exemplarité de l'ESS et sa capacité à porter de nouveaux droits et devoirs.

La CRESS engage la transition sociale, solidaire et écologique de l'économie régionale à travers ses membres.

Merci aux structures contributrices :

Association Familiale de la Charente (AFC)
Association Les Quatre Routes (Garage ALQR)
Association Les Savoir-Faire du Cognac
Belle Factory (SCIC Yellow)
Bureau National Interprofessionnel du Cognac
CAPAC - Entreprise adaptée
COCOWORK
Communauté d'Agglomération de Grand Cognac
Conseil de Développement de Grand Cognac
Espace Interim
France Active Nouvelle-Aquitaine
Groupement d'Employeurs GE16
La Clé de Voûte - Chantier d'insertion
Spirits Valley
West Rock

Coordonnées utiles :

Estelle VANNIER, chargée de mission développement économique à Grand Cognac

estelle.vannier@grand-cognac.fr

Rémy POIGNANT, co-directeur de la CRESS Nouvelle-Aquitaine

r.poignant@cress-na.org

Osée KOUGOU, animateur territorial

o.kougou@cress-na.org

cress Nouvelle-Aquitaine



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine